



CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE DE JETTE

Appel à candidature:
Recrutement d'un ergothérapeute (f/m/x) Niveau B
DEPARTEMENT CENTRE DE RESIDENCE ET DE SOINS
(MR/MRS)
Réf. : 2019/020

Le CPAS de Jette procède à l'engagement d'un ergothérapeute sous contrat à durée déterminée de 6 mois et à temps plein pour le département centre de résidence et de soins (MR/MRS). Date présumée de prise de fonction: 18.11.2019.

Les candidatures doivent être déposées - contre accusé de réception - au service HRM au plus tard pour le 27.10.2019.

Missions

L'ergothérapeute aura pour missions :

- A mi-temps : Sous l'autorité directe de l'infirmière en chef de la MR/MRS, l'ergothérapeute met son expertise au service du maintien de l'autonomie et du bien-être de chaque résident. L'ergothérapeute participe aux projets collectifs pour l'amélioration de la vie du résident ainsi qu'à sa valorisation. L'ergothérapeute est un professionnel paramédical qui exécute des missions prescrites ou instruites, en évaluant et accompagnant le résident de la Maison de repos et de soins afin de préserver, maintenir et développer son indépendance et son autonomie dans son environnement quotidien et social.
- A mi-temps : Sous l'autorité du responsable Bien-être des résidents, l'ergothérapeute aura en charge la gestion du service animation : assurer, conformément au cadre hiérarchique de l'institution, la coordination des activités du service animation, contribuer au maintien de l'autonomie du résident et à son épanouissement dans un cadre agréable, familial et chaleureux

Tâches principales

- l'Arrêté Royal du 8 juillet 1996 définit l'ergothérapeute et les prestations techniques qui relèvent de la compétence des ergothérapeutes.
L'ergothérapeute pour pouvoir exercer doit satisfaire aux conditions fixées par cet arrêté royal.
- **L'ergothérapie comme discipline de soins du résident :**
 - Accueillir le résident à son admission, évaluer ses pathologies et difficultés et proposer un traitement ergothérapeutique adéquat.
 - Assurer le suivi administratif du dossier du résident par la tenue d'un dossier ergo.
 - Examiner et évaluer les possibilités mentales et physiques des résidents et proposer à son responsable la mise en place d'un traitement individuel adapté en ergothérapie.
 - Étudier et évaluer les souhaits et les besoins des résidents en termes de détente, d'occupation du temps et de contacts sociaux
 - Organiser et mener à bien les projets que l'institution, par le biais de son responsable, lui confie.
 - Afin d'assurer le bien-être du résident, l'accompagner physiquement et psychologiquement dans le cadre des activités internes et externes. Veiller à assurer avec le résident une relation de confiance par des contacts privilégiés.

- Faire des propositions à son chef hiérarchique concernant l'organisation d'activités individuelles et collectives

➤ **L'ergothérapie comme partie intégrante de l'équipe des soins et d'animation :**

- L'ergothérapeute assure en étroite collaboration avec son responsable et les autres membres du groupe KEL (KINE-ERGO-LOGO) la continuité de la présence d'un membre du KEL pendant les heures de bureau, conformément aux normes de la MR.
- En cas de besoin fonctionnel, évalué par le directeur de la MR/MRS, l'ergothérapeute participe aux soins donnés aux résidents (soins non réservés aux praticiens de l'art infirmier, ou soins de kinésithérapie) sous la supervision de l'infirmière en chef ou de son délégué.
- L'ergothérapeute participe activement aux soins donnés et ceci lui permet d'évaluer la situation de terrain, de donner des avis pratiques qui tiennent également compte de la situation et des possibilités de l'institution.
- L'ergothérapeute propose des solutions tenant compte des différents avis des accompagnateurs pluridisciplinaires afin d'offrir la meilleure aide, en matière d'ergothérapie, à apporter au résident. Dans ce cadre, il donne également des avis concernant l'organisation individuelle et collective d'approche de résidents grabataires et déments, en étroite collaboration avec la personne de référence pour la démence.
- En collaboration avec les autres services, il promeut un environnement fonctionnel et agréable, à la fois matériel et immatériel, dans lequel les résidents se sentent chez eux. Il promeut également un environnement et une ambiance agréable, convivial en fonction des besoins et du plan de soins.
- L'ergothérapeute s'occupe activement de la mise en place des animations instruites et exécute des animations individuelles, des activités en groupe sur demande du responsable.

➤ **L'ergothérapeute, animateur (trice) principal du service animation**

- Encadrer l'équipe du service animation et organiser la continuité des activités du service;
- Planifier les activités du service, assurer leur mise en œuvre et y participer activement;
- Développer des activités adaptées à la diversité et aux capacités des résidents;
- Gérer les aspects logistiques relatifs à la fonction;
- Assurer la gestion de l'interaction avec les résidents;
- Assurer la gestion de l'interaction du résident avec les autres acteurs;
- Gérer les aspects administratifs de la fonction;
- Veiller au respect des procédures, des normes et règlements en vigueur et aux principes de déontologie.

➤ **Assurer un flux d'informations optimal**

- L'ergothérapeute participe activement aux réunions pluridisciplinaires au cours desquelles il présente ses avis en symbiose avec les différentes disciplines.
- L'ergothérapeute fait des rapports au responsable, oraux et écrits, sur le fonctionnement du service, les besoins et les carences du service détectés lors des interactions avec les résidents.
- L'ergothérapeute tient un journal des soins donnés aux résidents, des activités organisées afin que le responsable puisse à tout moment se rendre compte des tâches accomplies ainsi que de la planification de celles-ci.
- L'ergothérapeute rédige des rapports des différentes réunions tenues avec les autres services.
- L'ergothérapeute rédige à la demande les procédures liées au service.

Profil recherché

- Vous êtes titulaire d'un diplôme de bachelier d'ergothérapie. Toute fraude par rapport au diplôme entrainera une plainte.
- Vous possédez le visa ergothérapeute.
- Une expérience en maison de repos (soins) est un atout ainsi qu'une expérience dans la gestion des résidents avec démente.
- Capacité à travailler en équipe.
- Vous êtes doté de la capacité à établir un bon contact avec les résidents afin de créer un climat de confiance.
- Préférence au titulaire du brevet linguistique Selor requis pour la fonction.
- Etre capable de communiquer oralement et par écrit en FR/NL.
- Etre capable de rédiger des rapports d'évaluation et des statistiques.
- Connaissance de l'outil informatique.

Contrat

Engagement sous contrat à durée déterminée de 6 mois et à temps plein.

Barème en vigueur (niveau BH1-3) + possibilité de reprise d'ancienneté utile à la fonction + chèques repas + abonnement STIB et remboursement des frais de transport en commun en dehors de la région bruxelloise + prime de fin d'année + formations + régime attractif de congé et de dispenses.

Postuler

Candidatures + copie du diplôme à envoyer :

- au mail : examen.cpas@jette.irisnet.be ou
- à l'adresse : CPAS de Jette / Service HRM - Rue de l'Eglise Saint-Pierre, 47-49 à 1090 Jette.

Les candidatures (CV et lettre de motivation) doivent être envoyées pour le 27.10.2019 (cachet de la poste faisant foi) au plus tard en mentionnant la référence 2019/020.

Attention : seules les candidatures répondant aux critères de diplôme seront traitées.

Protection de la vie privée

En postulant auprès du CPAS de Jette, vous acceptez que vos données personnelles soient traitées. Le CPAS traite ces données uniquement dans le cadre d'une procédure de recrutement et les communique à des tiers uniquement dans le cadre du suivi administratif de votre dossier si vous êtes engagé. Vos données ne pourront jamais être utilisées à des fins commerciales et seront effacées lorsque votre candidature ne sera clairement pas retenue.

Conformément aux dispositions du règlement général européen sur la protection des données du 27 avril 2016, vous pouvez demander des informations sur le traitement de vos données personnelles, les consulter, les modifier et les effacer si nécessaire. Si vous souhaitez faire usage de vos droits, vous pouvez envoyer un mail à dpo.cpas@jette.irisnet.be.

Si vous n'êtes pas d'accord avec ces modalités concernant le traitement de vos données personnelles par le CPAS de Jette, vous pouvez prendre contact avec l'autorité chargée de la protection des données via <https://www.privacycommission.be>.

Egalité des chances et diversité

Le CPAS de Jette promeut l'égalité des chances. Les qualités humaines sont déterminantes, et ce, indépendamment de l'âge, de l'origine, du handicap, du genre ou de l'orientation sexuelle.

Le CPAS de Jette s'engage notamment dans une politique active de recrutement de personnes avec handicap. Si vous êtes en situation de handicap, nous vous conseillons de l'indiquer dans votre candidature.

Le Secrétaire général,

La Présidente,

Dominique BERNARD

Brigitte DE PAUW